



COMMISSION JEUNES

District de la Loire

Tél : 04.77.92.28.87

PV N°15 publié le 25/11/2025

Réunion du lundi 24 novembre 2025

Président : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
Secrétaire : Gérard D'ANGELO - 06 15 97 16 67
Coupes Jeunes : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U17 / U18 : Charles BOULOGNE - 06 81 76 10 01
U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 – adresse mail : JeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19- adresse mail : JeunesU13@loire.fff.fr
U11F et G : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28 - adresse mail : JeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain Cerutti - adresse mail : JeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : JeunesU7@loire.fff.fr

COURRIERS REÇUS

St Galmier Chamboeuf : terrain match à domicile U15
Sury le Comtal : terrain match à domicile U15 D4. Accord inversion match U15 du 23/11.
Goal Foot : inversion match U15 D2 du 23/11. Accord inversion match U15 D3 du 30/11.
L'Etrat La Tour : feuille de match U13 D1 du 15/11. Accord inversion match U15 D2 du 23/11. Accord report match U18 D1.
Montagnes du Matin : terrain match U15 D4 du 14/12.
Andrézieux Bouthéon : report match U15 D4 du 30/11. Report match U15 du 30/11. Indisponibilité terrain 6 et 7/12.
Abh : modification horaire matchs à domicile U18 D3. Demande nouveaux horaires matchs U18 D3.
Veauche : horaire match U13 D2 du 29/11. Inversion match U15 D4 du 30/11.
Bois Noirs : arrêtés municipaux.
Lignon Couzan : bilan matchs non joués W.E. des 22 et 23/11. Arrêtés municipaux.
Loire Forez : impossibilité inversion match U15 D4 du 23/11.
Sud Forez Luriecquois : horaire plateau U11 du 29/11. Inversion match U15 D1 du 23/11.
Roannais Foot 42 : terrain et horaire match U13 D1 du 29/11
Ecotay Moingt : demande annulation journée du 29/11. Inversion match U15 D4 du 23/11.
Rhins Trambouze : inversion match U18 du 22/11.
Pays de Coise : inversion match U18. Arrêtés municipaux.
As. St Etienne : match avancé U13F du 29/11.
Feurs : arrêté municipal.
Anzieux : forfait match U18 D4 du 29/11.
Ondaïne : report match U13 du 22/11 au 20/12. Feuille de plateau U9 D2 du 15/11.
Haut Pilat : terrain suite championnat U17 D1 et U18 D3. Arrêtés municipaux.
Astrée : inversion match U15 D3 du 22/11.
Savigneux Montbrison : terrain match U15 D3 du 30/11. Terrain match U13 D2 du 29/11.
Saint Romain le Puy : arrêté municipal. Demande changement de site match U13 du 29/11
Usson en Forez : demande inversion match U15 D4 du 23/11
Saint Marcellin en Forez : terrain match U15 D3 du 30/11.
Châteauneuf : inversion match U15 D4 du 23/11 et U18 D2 du 22/11. Horaire matchs U13 du 29/11. Demande inversion matchs U15 D4 du 30/11 et 08/03.
Rive de Gier : inversion match U18 D2 du 22/11.
Bords de Loire : arrêté municipal.
Se. Olympique : accord inversion match U15 D1 du 23/11.
Forez Donzy : terrain et horaire matchs U15 D3 du 30/11. Arrêtés municipaux.
Bonson Saint Cyprien : arrêté municipal.
Jonzieux : arrêté municipal.
Sorbiers La Talaudière : horaire match U17 D1 du 29/11. Terrain match U13 D2 du 28/11.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Tout mail adressé à la Commission Jeunes doit être envoyé uniquement via l'adresse mail officielle du club.
Tous les mails envoyés autrement ne seront plus traités à partir de ce jour.
Vous êtes priés de nous adresser les feuilles de match en pièce jointe.

Les mails concernant les catégories jeunes doivent être envoyés à la personne en charge de ces catégories :

U14 / U15 : Laurence PASQUIER - 06 51 59 73 90 - adresse mail : JeunesU15@loire.fff.fr
U13 : Toufik OUAAMARI : 06 01 13 27 19 - adresse mail : JeunesU13@loire.fff.fr
U11 : Anthony CORDOVA - 07 81 09 81 28- adresse mail : JeunesU11@loire.fff.fr
U9 : Alain Cerutti- adresse mail : JeunesU9@loire.fff.fr
U7 : Christian BRACONNOT – 06 80 30 81 37 adresse mail : JeunesU7@loire.fff.fr

Ceux-ci seront traités directement par le responsable de la catégorie à réception du courriel. Le secrétariat de la Commission Jeunes s'occupera uniquement de la mise en page sur le PV. Merci de votre compréhension.

Nous invitons les clubs à bien relire les RG article 38 sur les terrains impraticables, notamment les articles suivants :

Article 38.6.5 En cas d'arrêté municipal et pour tout autre motif au cours de la période des matchs aller, la rencontre devra être inversée. Si les dispositions de l'article 38 ne sont pas conformes, le club recevant aura match perdu par pénalité.

Article 38.6.6 Si l'aggravation de la situation intervient jusqu'à 6 heures avant l'horaire de la rencontre, le club recevant contactera le délégué du secteur concerné, en signalant les raisons de l'impraticabilité. Le District publie chaque année la liste des délégués de secteur officiels, en indiquant leurs nom et téléphone, et en précisant les terrains des clubs dont ils sont responsables.

Article 38.6.7 Après visite, le délégué de secteur prendra la décision qui lui semblera s'imposer. Cette décision sera sans appel en cas d'impraticabilité, sinon elle sera soumise au pouvoir discrétionnaire de l'arbitre.

FUTSAL – COUPES MASCULINES

La Coupe Futsal Mosaic de Noël organisée par le District aura lieu au Gymnase de la Plaine Achille :

***Catégorie U18G**

- dimanche 28 décembre (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne), l'après-midi
Poules de 4-6 équipes constituées, 60 minutes de jeu proposées en jouant 1 match sur 2 ou 3 durant un créneau de 3h environ.
L'engagement est de 25 euros (frais d'inscriptions et d'arbitrage compris).

1 SEULE équipe par club engagée, 5 joueurs + 3 remplaçants au maximum.

Liste des inscrits sur le PV Commission Jeunes

Date limite d'inscription : lundi 8 décembre

Envoi et parution des convocations : mercredi 10 décembre

Lien d'inscription : <https://forms.gle/K1EmYgCJ9WCLmC5e9>

Equipes inscrites : St Just St Rambert, Roannais Foot 42, Montreynaud 42, Rive Gier, Loire Sornin, Fc St Etienne, Se. Métropole Futsal, Haut Pilat, Andrézieux Bouthéon

***Catégorie U15G**

- lundi 29 décembre (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne), le matin ou l'après-midi
Poules de 4 à 6 équipes constituées, 60 minutes de jeu proposées en jouant 1 match sur 2 ou 3 durant un créneau de 3h environ.
L'engagement est de 25 euros (frais d'inscriptions et d'arbitrage compris).

1 SEULE équipe par club engagée, 5 joueurs + 3 remplaçants au maximum.

Liste des inscrits sur le PV Commission Jeunes

Date limite d'inscription : mercredi 10 décembre

Envoi et parution des convocations : lundi 15 décembre

Lien d'inscription : <https://forms.gle/QbaCFaERTyuzVyGY7>

Equipes inscrites : Rive de Gier, Se. Oly. Terrenoire, Sorbiers La Talaudière, Montreynaud 42, Villars, St Just St Rambert, Roannais Foot 42, St Galmier Chamboeuf, Fc St Etienne, St Paul en Jarez, Loire Sornin, Andrézieux Bouthéon

***Catégorie U13G**

- Mardi 23 décembre (tour qualificatif au Gymnase Bd de Belgique à Roanne), le matin et/ou l'après-midi
- samedi 27 décembre (tour qualificatif au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne), le matin ou l'après-midi
- samedi 3 janvier (finale à 12 équipes).
Poules de 4 à 6 équipes constituées, 50 minutes de jeu proposées en jouant 1 match sur 2 ou 3 durant un créneau de 3h environ.
L'engagement est GRATUIT.

1 SEULE équipe par club engagée, 5 joueurs + 3 remplaçants au maximum.

Liste des inscrits sur le PV Commission Jeunes

Date limite d'inscription : lundi 8 décembre

Envoi et parution des convocations : mercredi 10 décembre

Lien d'inscription : <https://forms.gle/55VLzqfWKpHPBvtB7>

Equipes inscrites :

*Gymnase Roanne : Le Coteau, Rhins Trambouze, Ouches, St Denis Cabanne, Bois Noirs

*Gymnase St Etienne : Se. La Métare, Veauche, St Just St Rambert, Roche St Genest, Savigneux Montbrison, Se. Oly. Terrenoire, Montreynaud 42, La Grand-Croix Lorette, Rive de Gier, St Victor, Pays de Coise, Dervaux, Se. Csadn, Forez Roannais, Sorbiers La Talaudière, Firminy, L'Etrat la Tour, St Marcellin en Forez, Se. St Charles Vigilante, Oly. Montcel, St Galmier Chamboeuf, Psm Foot, Se. Sud, Asa Chambon Feugerolles, St Priest en Jarez, Se. Olympique, Lignon Couzan, Se. Tarentaise Beaubrun, Fc St Etienne, St Paul en Jarez, Roannais Foot 42, Loire Forez, St Chamond, Se. Côte Chaude

FUTSAL – RASSEMBLEMENT

Les rassemblements Futsal de Noël organisée par le District aura lieu au Gymnase de la Plaine Achille :

***Catégorie U11G**

Poules de 5-6 équipes constituées, 50 minutes de jeu proposées en jouant 1 match sur 2-3 au Gymnase de la Plaine Achille à St Etienne durant un créneau de 3h environ.
L'engagement des équipes est GRATUIT.

5 joueurs + 3 remplaçants au maximum.

Liste des inscrits sur le PV Commission Jeunes

Date limite d'inscription : mercredi 3 décembre

Envoi et parution des convocations : lundi 8 décembre

Lien d'inscription : <https://forms.gle/bV8hKUnzri3p8isY7>

Equipes inscrites : Se. Csadn 1-2, Loire Forez (Montrond) 1-2-3, Roannais Foot 42 (1), Roche St Genest 1-2-3, Châteauneuf 1-2-3, Val d'Aix 1-2-3, Se. La Rivière 1-2-3, Haut Forez 1, Bussièrès 1, St Just St Rambert 1-2, St Marcellin en Forez 1, St Victor sur Loire 1-2, Se. As St Etienne 1-2-3, St Jean Bonnefonds 1-2, St Galmier Chamboeuf 1-2-3, Cellieu 1-2, Se. Montreynaud 1-2-3, Veauche 1-2-3, Se. Tarentaise Beaubrun 1, Fc St Etienne 1-2-3, St Chamond 1-2-3, Savigneux Montbrison 1-2-3, Sorbiers La Talaudière 1-2-3, Rive de Gier 1-2-3, L'Etrat la Tour 1-2, Se. St Charles Vigilante 1, As St Etienne Féminines 1-2, Montcel 1-2-3, Se.Côte Chaude 1-2-3, Chambéon Magneux 1

SOCCER – INSCRIPTIONS

Soccer : Inscriptions U9

Le District de la Loire vous propose une pratique Soccer le SAMEDI 10 JANVIER (après-midi) à l'Urban Soccer de St Etienne (derrière le stade G Guichard). 4 matchs de 12 minutes proposés durant un créneau de 2h sur 4 terrains. 5 joueurs + 3 remplaçants max.

1 EQUIPE MAXIMUM PAR CLUB. 32 premières équipes inscrites. L'engagement des équipes est gratuit.

Date limite d'inscription : mercredi 12 décembre. Envoi et parution des convocations : Mardi 19 décembre

Lien d'inscription : <https://forms.gle/hpbn6hiH5WPaLmky7>

Equipes inscrites, reste 1 place :

As. St Etienne, St Just St Rambert, St Paul en Jarez, L'Etrat la Tour, Roannais Foot, Sorbiers La Talaudière, Andrézieux Bouthéon, Rive de Gier, Dervaux, St Marcelin en Forez, Abh, St Joseph St Martin, Lignon Couzan, Veauche, Roche St Genest, St Chamond, L'Horme, Crèmeaux, Se. Côte Chaude, Châteauneuf, Se. Csadn, Commelle Vernay, Bonson St Cyprien, St Jean Bonnefonds, Haut Pilat, Psm, Sury, Olympique Forez, Asa Chambon Feugerolles, Firminy, Genilac, St Victor sur Loire, Bellegarde en Forez, St Christo Marcenod, Se. Montreynaud, Ondaine, Ecotay Moingt, Se. Suc Terrenoire, Se La Métare, St Denis Cabanne, Jonzieux, St Priest en Jarez, Se. Tarentaise Beaubrun, As. St Etienne Féminines, Pays de Coise, Se. Olympique Terrenoire, Se. Charles Vigilante,

Soccer : Inscriptions U7

Le District de la Loire vous propose une pratique Soccer le SAMEDI 17 JANVIER (après-midi) à l'Urban Soccer de St Etienne (derrière le stade G Guichard). 4 matchs de 12 minutes proposés durant un créneau de 2h sur 4 terrains. 4 joueurs + 3 remplaçants max.

1 EQUIPE MAXIMUM PAR CLUB. 32 premières équipes inscrites. L'engagement des équipes est gratuit.

Date limite d'inscription : mercredi 1 décembre. Envoi et parution des convocations : Mardi 16 décembre.

Lien d'inscription : <https://forms.gle/NfAcnaSFzDH5ezS77>

Equipes inscrites, reste 11 places :

Usson, Se. Côte Chaude, Psm, Asa Chambon Feugerolles, Rive de Gier, Se. Montreynaud, Sorbiers La Talaudière, Genilac, St Galmier Chamboeuf, Savigneux Montbrison, Se. Tarentaise Beaubrun, Sury, As. St Etienne, Roche St Genest, Roannais Foot, Andrézieux Bouthéon, Abh, Châteauneuf, Se. St Charles Vigilante, Se. Suc Terrenoire, St Priest en Jarez, Ecotay Moingt, Perreux, St Chamond, Veauche, St Victor sur Loire, Firminy, Sud Luriecquois, As. St Etienne Féminines, Jonzieux, Cellieu, Se. La Métare, St Christo Marcenod, L'Horme, Ondaine, Se. Olympique Terrenoire, Ouches, L'Etrat la Tour,

INFORMATIONS U17 / U18 / COUPES

U18

D1

Match remis pour la journée 6 du 22 novembre.

Loire Forez – Pays de Coise, le 3 janvier 2026

Roche St Genest – Cellieu, le 20 décembre 2025

Commelle Vernay – Ecotay Moingt, le 20 décembre 2025

Lignon Couzan – Dervaux Chambon, le 3 janvier 2026

D3

Poule A :

Match remis pour la journée 1 du 22 novembre.

St Christo Marcenod – Haut Pilat, le 20 décembre 2025

Poule B :

Le match St Romain le Puy de la journée 2 du 29 novembre aura lieu à 13 heures

Match remis pour la journée 1 du 22 novembre.

St Romain le puy – St Galmier Chamboeuf, le 20 décembre à 13h30

Bois Noirs 2 – Champdieu Marcilly, le 20 décembre 2025

Lignon Couzan 2 – Val d'Aix le 20 décembre 2025

U17

D1

Match remis pour la journée 6 du 22 novembre.

Haut Pilat – Feurs, le 20 décembre 2025.

Ric. Olympique du Montcel – St Just St Rambert, le 20 décembre 2025

Coupes

Les clubs souhaitant organiser les finales jeunes le jeudi 29 mai 2026 doivent faire acte de candidature auprès de la commission des jeunes avant la fin d'année.

Les clubs non concernés par les cadrages des 20 et 21 décembre sont exempts et participeront aux 16^{ème} de finale.

Le tirage des 16^{ème} de finale aura lieu le lundi 8 décembre, à partir de 18h30 (avec les Seniors et Féminines) au siège du District.

INFORMATIONS U14 / U15 / U15 à 8

Match non joué ce week-end : report de match le 4 janvier

U15 D1

Ent. Semène 1 - St Just St Rambert 1

Match non joué ce week-end : report de match le 11 janvier

U15 D4

Poule C

Ent.Ssu. Cssa 1 - Loire Forez 2

Matches non joués ce week-end : report de match le 21 décembre

U15 D2

Poule B

Feurs 2 - Goal Foot 1

Avenir Cote 1 - St Christo Marcenod 1

Pays de Coise 1 - Forez Roannais 1

U15 D3

Poule C

Goal Foot 2 – St Romain le Puy 1

Ent. Val d'Aix/Crémeaux 1 - Ent. Astrée/Champdieu 1

Bois Noirs/Durolle 1 - Ent. Haut Forez 1

U15 D4

Poule B

Villars 2 - Châteauneuf 2

Poule C

Le match du 30 novembre, Loire Forez / Andrézieux Bouthéon 4, est reporté au dimanche 21 décembre

U15 à 8

Bonson/St Cyprien 1 – Pays de Coise 1

St Romain le Puy 1 - Génilac

INFORMATIONS U11 / U9 / U7

INFORMATIONS U11

Bilan administratif de la JOURNÉE 4 du samedi 8 novembre 2025 en U11 Rappel : les feuilles de plateaux sont à insérer dans le logiciel FAL avant ou après le déroulement du plateau à l'exclusion de toute autre procédure. Il est inutile d'envoyer des feuilles de plateaux papier au district, celles-ci ne seront pas prises en considération. Les clubs ci-dessous ont jusqu'au 30/11/2025 pour se mettre en règle, avant l'application des amendes pour non-insertion de la feuille de plateau dans le logiciel FAL

D1

Site 11 à O. Montcel

L'Etrat n°504775

D2

Site 14 à Côte Chaude

AS St Etienne sud n°582734

Bilan administratif de la JOURNÉE 5 du samedi 15 novembre 2025 en U11 Rappel : les feuilles de plateaux sont à insérer dans le logiciel FAL avant ou après le déroulement du plateau à l'exclusion de toute autre procédure. Il est inutile d'envoyer des feuilles de plateaux papier au district, celles-ci ne seront pas prises en considération. Les clubs ci-dessous ont jusqu'au 07/12/2025 pour se mettre en règle, avant l'application des amendes pour non-insertion de la feuille de plateau dans le logiciel FAL.

D1

Site 1 à l'O. St Etienne

O. St Etienne 2 n° 504383

Site 11 à Se Côte Chaude

O. St Etienne n° 504383

Site 12 à O. Montcel

L'Etrat 3 n°504775

D2

Site 3 à Rive de Gier

Rive de Gier 3 n° 500153

Site 11 à Bords de Loire

St Christo 2 n° 525870

Site 13 à A.S. Algérienne

A.S. St Etienne sud n° 582734

Site 15 à Dervaux Chambon

O. St Etienne 3 n° 504383

D3

Site 9 à Loire Forez

P.S.M. 2 n° 560731

Il est rappelé que si une équipe ne peut se déplacer, elle doit prévenir l'organisateur du plateau.

Rappel pour l'équipe de St Chamond 3 sur le plateau D1 site 13 à Montreynaud. La prochaine fois, vous serez amendé.

INFORMATIONS U9

Dernier rappel, avant sanction financière :

Le, ou les, responsables d'équipes ci-dessous, ont jusqu'au vendredi 21/11/2025, pour insérer leur feuille de plateau de la journée 4 (du 08/11/2025), dans le logiciel FAL.

Passé le 21/11/2025, le club sera sanctionné de 10€.

Seule, les feuilles de plateaux scannées, dans le logiciel FAL, sont prises en compte.

Clubs manquants feuilles de plateau du 08/11/2025 (Rappel) :

DISTRICT 1

Poule 3: Us Feurs

Poule 7: St Just / St Rambert

DISTRICT 2

Poule 4: Doizieux / St Chamond Feu Vert

Poule 10: St Just / St Rambert

Poule 11: Us Feurs

Poule 13: St Etienne Sud

Poule 14: St S Usson

FEMININES

Les 5 équipes sont sanctionnables (aucune feuille de plateau de scannées)

INFORMATIONS U7

P.V. du 25/11/2025

Le club organisateur doit impérativement :

- Pour chaque équipe, indiquer si elle était « présente », « absente » ou « absente prévenue »
- En cas d'annulation du plateau pour intempéries, cocher toutes les équipes « absente »

Les équipes qui participent au plateau doivent transmettre leur feuille de plateau dans le tableau des équipes, à l'aide du " + ".

La "feuille de plateau " est téléchargeable et à remplir informatiquement dans calendriers sur chaque journée (Documents utiles à l'organisation du plateau : feuille de plateau). Il est inutile d'envoyer des feuilles de plateaux « papier » au district, celles-ci ne seront pas prises en considération.

Par ailleurs, il est vivement conseillé de consulter régulièrement la désignation des plateaux car des modifications sont susceptibles d'intervenir suite à des indisponibilités de terrains de dernière minute et ce, jusqu'au lundi précédent le plateau.

Feuilles de plateaux manquantes dans le FAL

Journée 3 du 08/11/2025

Les clubs ci-dessous avaient jusqu'au 21/11/2025 pour se mettre en règle, rien n'a été fait à la date du 24/11/2025, ces clubs sont donc amendés conformément à la réglementation en vigueur.

U7

Poule K

548273 O. C. L'ONDAINE 1 et 2

Poule L

582734 ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ETIENNE SUD 1

Rappel avant sanctions, feuilles de plateaux manquantes dans le FAL

Journée 4 du 15/11/2025

Les clubs ci-dessous ont jusqu'au 28/11/2025 pour se mettre en règle.

U7

Poule A

504249 S.C. SURY LE COMTAL 1

Poule G

552529 F. C. DES BOIS NOIRS 1 et 2

Poule H

509599 U.S. FEURS 1 et 2

Poule I

509599 U.S. FEURS 3

Poule K

548273 O. C. L'ONDAINE 1 et 2

Poule L

582734 ASSOCIATION SPORTIVE SAINT ETIENNE SUD 1

Poule N

504383 O. ST ETIENNE 1 et 2

Poule O

504693 F.C. ST CHARLES VIGILANTE 1 et 2